



Bourgeoisie de Vérossaz

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU LUNDI 12 JUIN 2023

Présidence	:	Mme Muriel Favre (MF), présidente
Conseil	:	Mme Catherine Buchet Bulliard (CBB), vice-présidente, Mme Fabienne Robert-Nicoud (FRN), conseillère Mme Gabrielle Rey (GR), conseillère, M. Florian Monnay (FLM), conseiller.
Secrétaire	:	Mme Damaris Pirolet
Caissière	:	Mme Mireille Morisod

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyens présents, la Présidente déclare l'assemblée primaire bourgeoisiale ouverte. Elle précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public.

Elle demande à Patrice Morisod de fonctionner comme scrutateur. Cette proposition est acceptée par ce dernier, ainsi que par l'assemblée.

La liste des présences comprend 20 bourgeoises et bourgeois.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 3 avril 2023

Le protocole de l'Assemblée du 3 avril 2023 est lu par la secrétaire et approuvé par vote à main levée, sans avis contraire ni abstention. La Présidente remercie la secrétaire pour sa rédaction et pour sa lecture.

2. Comptes 2022 – présentation – rapport de l'organe de contrôle – approbation

La Présidente commente les comptes 2022.

La fortune de la Bourgeoisie au 31.12.2022 augmente de CHF 24'875.50 pour un solde au 31.12.2022 de CHF 655'860.21.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2022.

Aucune question n'est posée sur les comptes.

La lecture de l'organe de révision est faite par Ricardo Tenes de la fiduciaire Nofival et confirme que suite à l'audit réalisé, les comptes sont conformes aux dispositions légales et au règlement y relatif et recommande d'approuver les comptes tels que présentés.

Les comptes de la Bourgeoisie 2022 sont approuvés à l'unanimité.

3. Validation des servitudes par la société Alpiq – Salanfe

Cela concerne toutes les communes du conseil mixte. Pour pouvoir continuer d'exploiter le barrage, il faut renouveler les servitudes. Alpiq propose d'aider pour des futurs points d'eau dans les alpages, raison pour laquelle on veut garder de bons rapports avec eux. FLM conseille d'accepter les propositions d'Alpiq.

En cas de refus, les procédures d'expropriation sont longues et déconseillées car au final on devra quand même les accepter.

Cela impacte très peu l'alpage mais pourrait nous être utile pour la suite. Toutes les autres bourgeoisies ont déjà accepté ces servitudes.

Durée servitudes : La durée de la concession est valable jusqu'en 2032.

Une question est posée au sujet des mesures écologiques à Lanvouisset – Les mesures visant à rendre marécageuses les zones qui l'étaient à l'époque ont été refusées (l'assemblée mixte a suivi l'avis des exploitants).

L'assemblée accepte l'octroi des servitudes à Alpiq à l'unanimité.

4. Informations 1^{er} semestre 2023

Suite à l'acceptation du crédit et projet de l'immeuble de l'Abbaye, l'offre pour le suivi de chantier a été validée avec l'architecte Michel Bühler. Le Conseil a demandé une analyse plus poussée à la fiduciaire pour le calcul de rentabilité du bâtiment. Les résultats ont été reçus aujourd'hui et n'ont donc pas encore été étudiés, mais sont plus favorables que les chiffres présentés à l'APB.

La dernière version de la convention avec la commune d'Evionnaz a été acceptée. Une somme de CHF 5'000.00 sera versée en guise de dédommagement pour l'interruption de l'accord, ainsi qu'une rétribution de CHF 1'000.00 annuel pour les droits d'eau de l'Auberge, soit CHF 6'000.00 annuels jusqu'en 2032, date de la fin de la convention. Toutes les Bourgeoisies ont accepté cette version définitive en mentionnant tout de même leur mécontentement.

Question : une date a-t-elle été avancée pour la mise à l'enquête de la rénovation du bâtiment de l'Abbaye ? C'est projeté en juin 2024, mais aucune date ne peut être donnée avant le retour du bureau d'études de l'architecte pour l'établissement des documents pour la mise à l'enquête.

5. Divers

--

La parole n'étant plus demandée, la Présidente remercie les participants et déclare l'assemblée bourgeoisiale close à 19h30.

POUR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

La Présidente

La Secrétaire-substitut

Muriel Favre

Mireille Morisod